Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 66 (1978)

Heft: [5]

Artikel: Union féminine Coop Suisse : vacances "hobby"

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-275232

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch







Coop Frauenbund Schweiz Union féminine Coop Suisse Unione femminile Coop Svizzera

Vacances «hobby»

pour tous ceux • qui préfèrent se tenir à l'écart du tourisme de masse,

- qui croient à la formule des loisirs actifs,
- qui veulent bénéficier des conseils de spécialistes pour mieux pratiquer leur hobby.

27 mai au 3 juin 1978

à la Maison de formation et de vacances à Mümliswil

Prix forfaitaire: Fr. 240.- pour les membres de l'UFC. Les non-

membres paient un supplément de Fr. 40.- Supplément pour chambre individuelle: Fr. 6.- par

nuit.

Nos services: Logement dans des chambres à deux lits avec

l'eau courante chaude et froide (douche sur l'étage), pension complète, un programme varié

de cours, monitrice (pourboires incl.).

Programme:

Samedi 27 mai Arrivée au début de la soirée. Après le dîner

présentation détaillée du programme.

Dimanche 28 mai Photographie sous la direction de Karel Vrba,

rédacteur et metteur en scène, ZDF (deuxième

chaîne TV allemande).

Lundi 29 mai La santé par les herbes – conférence et excursion

sous la direction de K. Schaub, droguiste,

Muttenz

Mardi 30 mai L'art de servir les vins de table sous la direction

de A. Donzé, département Boissons, Coop

Suisse.

Mercredi 31 mai Excursion – laissez-vous surprendre!

Jeudi 1er juin Décorations de table sous la direction de M11e

M. Wehrli, professeur d'économie ménagère. Comment préparer vos grillades – démonstration et grill-party sous la direction de M. Conrad, gérant de la Maison de formation et de vacances.

gerant de la Maison de formation et de vacances.

Vendredi 2 juin Photographie sous la direction de Karel Vrba.

Soirée d'adieux.

Samedi 3 juin Départ après le petit déjeuner.

En plus: Natation à la piscine moderne (avec sauna) de

Mümliswil, parcours Vita à Balsthal, excursions

dans le Jura soleurois...

Direction: Mme M. Hostettler, Riggisberg.

Attention: Il est souhaitable que les participants de langue

maternelle française comprennent l'allemand.

Inscription: Secrétariat central de

l'Union féminine Coop Suisse Case postale 1285, 4002 Bâle,

Tél. (061) 207172

Dans l'isoloir, le 27 mai

J'irai résolument voter NON à la nouvelle Loi fédérale sur la protection de la grossesse et le caractère punissable de son interruption.

Les articles 118 à 121 du Code pénal qu'elle est censée remplacer sont mauvais, nous l'avons assez démontré depuis 5 ans, dans ce journal.

Mais la nouvelle Loi est plus mauvaise encore : elle est injuste, tracassière, plus restrictive que l'ancienne.

Elle donne trop de compétences à l'Etat et n'atteint pas son but: protéger la grossesse! Ce ne sont pas des centres de consultation pour femmes déjà enceintes qu'il faut créer, mais des centres de planning pour femmes pas encore enceintes!

Enfin, cette loi maintient une pénalisation inutile et inefficace. «L'ordre juridique ne peut que souffrir du maintien d'interdictions moribondes qui ne sont pas en mesure de se faire respecter», écrivait le professeur Philippe Graven (droit pénal Univ. de Genève)* en 1974 à propos des articles 118 à 121 CPS, qu'il comparait à un «tigre de papier».

NON et résolument NON à cette loi, nouveau tigre de papier.

Simone CHAPUIS

Présidente du Comité du journal

* Revue internationale de criminologie.



paraissant une fois par mois

Organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés féminines suisses

Rédaction: Services de presse. Conf. de presses: Bernadette von der Weid, B.P. 10, 1253 Vandœuvres, tél. (022) 501926. Jacqueline Berenstein-Wavre, Idelette Engel, Françoise Labé, Camille Sauge, Perle Bugnion-Secrétan, Simone Chapuis, présidente du Comité du journal.

Administration et abonnements: Claudine Richoz, 9, rue du Vélodrome, 1205 Genève, tél. (022) 29 19 04, CCP 12-117 91.

Publicité: Publi-Annonces SA, 12 rue du Marché, 1204 Genève, tél. (022) 2805 77/78.

Abonnements: 1 an: Suisse Fr. 20.—; Etranger Fr. 23.—; les abonnements sont valables de janvier à décembre et sont renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables.

Impression: Ets Cherix et Filanosa SA, Nyon.